

Numérique
Hérault

— PRÉSENTE —

*la fibre
se déploie !*

2018-2022

HÉRAULT
COVAGE THD

Departement
Hérault

Numérique Hérault

Le très haut débit pour tous

EST-CE QUE MA COMMUNE EST CONCERNÉE ?

Saisissez votre commune sur

heraultnumerique.fr



ATTENTION !

Si votre adresse postale ne contient pas de numéro de voirie, vous ne serez pas éligible à Hérault Numérique. Rapprochez-vous de votre Mairie pour obtenir une adresse complète.

HERAULTNUMERIQUE.FR EN QUELQUES CLICS ...

- Une foire aux questions
- Des actualités
- Des infos pour les particuliers, les entreprises et les collectivités

TOUT SAVOIR
sur le réseau et son déploiement



SAISISSEZ VOTRE VILLE DE RÉSIDENCE
pour connaître votre date de raccordement

la fibre se déploie !

HÉRAULT NUMÉRIQUE EST LE NOM DU RÉSEAU CRÉÉ PAR LE DÉPARTEMENT POUR RACCORDER 286 COMMUNES À LA FIBRE OPTIQUE. CE RÉSEAU GARANTIT L'ÉQUITÉ TERRITORIALE ET VIENT COMPLÉTER LA COUVERTURE PRÉVUE PAR LES OPÉRATEURS PRIVÉS.

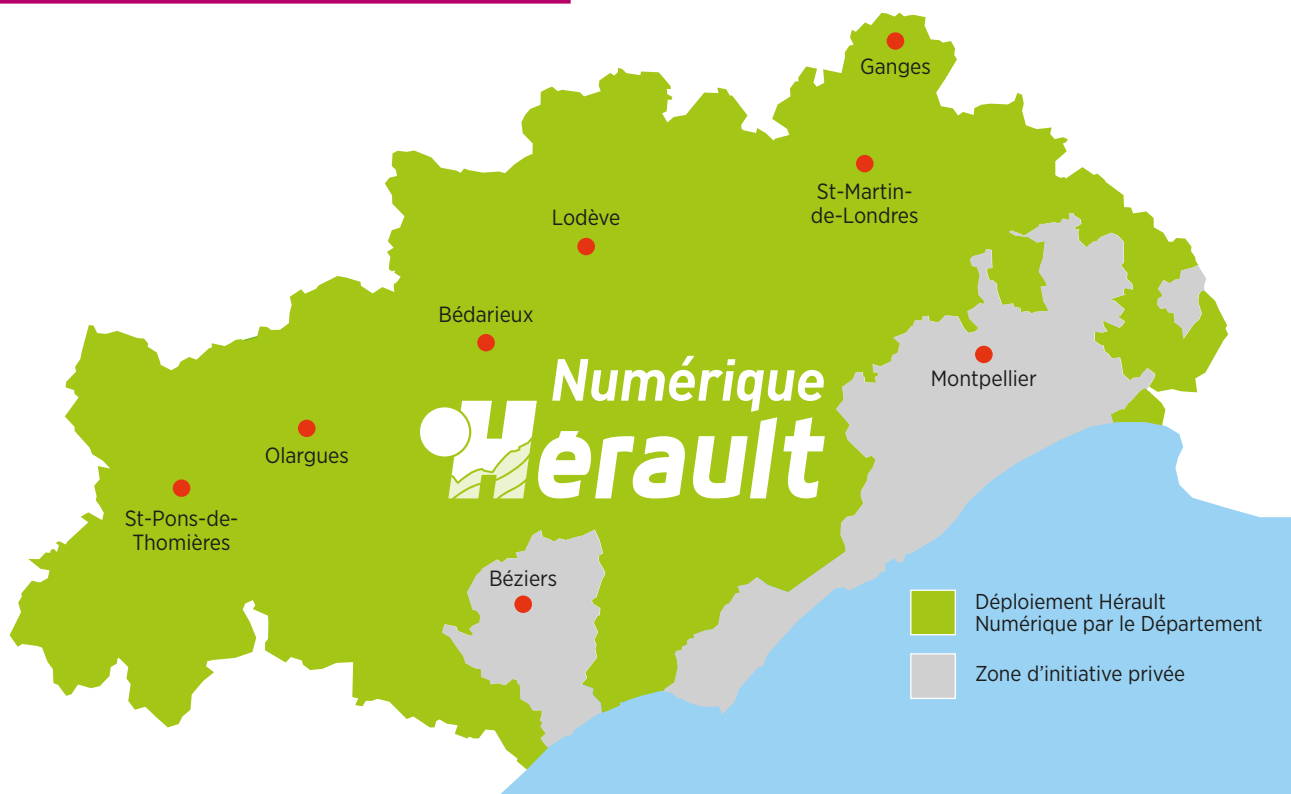


“ Cette année, l'Hérault franchit une nouvelle étape dans la modernité avec le déploiement de la fibre optique pour tous les Héraultais. C'est un formidable enjeu que nous allons relever en 5 ans avec la société Covage. Avec le Très haut débit, quiconque, résidant dans des zones rurales et des villes moyennes, pourra bénéficier des mêmes avantages et services que les communes déjà raccordées. Hérault Numérique, c'est la solution pour développer l'attractivité, créer des emplois et de l'activité dans de nombreux secteurs : e-services, e-santé, domotique, télétravail, e-tourisme... ”

KLÉBER MESQUIDA

Président du Conseil départemental de l'Hérault

L'HÉRAULT, 100% FIBRE OPTIQUE



Numérique Hérault



Le Département a confié à Covage et sa filiale Hérault THD la construction du réseau de fibre optique "Hérault Numérique"

1 Le calendrier du déploiement est rendu public. Particuliers et entreprises peuvent tester leur éligibilité en ligne sur heraultnumerique.fr

Quand suis-je éligible?

En 2018, 2019, 2020, 2021 ou 2022 ?



2 Les travaux commencent dès mai 2018...



3 Le raccordement des pavillons se fait dans des petits boîtiers techniques au plus près de l'entrée de la propriété. Pour les immeubles, dans les parties communes...



4 Les usagers sont raccordables et choisissent le fournisseur d'accès qu'ils souhaitent. Les opérateurs privés effectuent alors le raccordement final jusqu'à la box du domicile ou de l'entreprise.



2018

15 000 prises installées dans les foyers et les entreprises

2019
2022

Raccordement annuel de 60 000 foyers et entreprises

En 2022,
100% des communes
sont raccordables
à la fibre optique.

POUR EN SAVOIR PLUS

heraultnumerique.fr

QUELS SONT LES AVANTAGES DE LA FIBRE OPTIQUE ?

Fil de verre plus fin qu'un cheveu, la fibre optique est aujourd'hui la technologie la plus innovante et la plus fiable. Avec un débit optimal de 100Mbits/s, 200 Mbits/s voire plus de 1 Gbits/s, elle permet de transporter une quantité de données à la vitesse de la lumière. Plusieurs appareils peuvent être connectés en simultané sans souci.

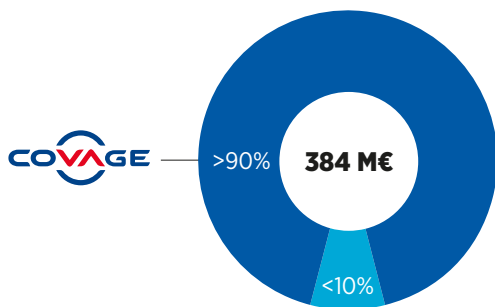
POURQUOI UN CHANTIER DE 5 ANS ?

Plus de 8000 km de fibre optique seront déployés en 5 ans maximum. Cela représente la distance entre Paris et Pékin ! Si certaines communes ont déjà des équipements par lesquels la fibre pourra être installée (réseaux d'électricité et de téléphonie), dans de nombreuses zones rurales il sera nécessaire de creuser des tranchées et faire face au relief accidenté. Parmi les Départements engagés dans cet équipement, l'Hérault est un des plus rapides !

EST-CE QUE NOS PAYSAGES SERONT PRÉSERVÉS ?

L'installation de la fibre optique ne dénaturera pas les paysages. Le réseau Hérault Numérique prend soin de passer par des installations préexistantes et de respecter les variétés paysagères et la faune le long de son parcours.

COMBIEN ÇA COÛTE ?



PROJET COFINANCÉ PAR LE FOND EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

QUELLES SONT LES 286 COMMUNES CONCERNÉES

ABELIHAN • ADISSAN • AGEL • AGONES • AIGNE • AIGUES-VIVES • LES AIRES • ALIGNAN-DU-VENT • ANIANE • ARBORAS • ARGELLIERS • ASPIRAN • ASSAS • ASSIGNAN • AUMELAS • AUMES • AUTIGNAC • AVENE • AZILLANET • BABEAU-BOULDOUX • BEAUFORT • BEDARIEUX • BELARGA • BERLOU • BESSAN • BOISSERON • BOISSET • LA BOISSIERE • LE BOSQ • LE BOUSQUET-D'ORB • BOUZIGUES • BRENAS • BRIGNAC • BRISSAC • BUZIGNARGUES • CABREROLLES • CABRIERES • CAMBON-ET-SALVERGUES • CAMPAGNAN • CAMPAGNE • CAMPLONG • CANDILLARGUES • CANET • CAPESTANG • CARLENCAS-ET-LEVAS • CASSAGNOLES • CASTANET-LE-HAUT • CASTELNAU-DE-GUERS • LA CAUNETTE • CAUSSE-DE-LA-SELLE • CAUSSES-ET-VEYRAN • CAUSSINIOJOLS • CAUX • LE CAYLAR • CAZEDARNES • CAZEVIEILLE • CAZILHAC • CAZOULS-D'HERAULT • CAZOULS-LES-BEZIERS • CEBAZAN • CEILHES-ET-ROCOZELS • CELLES • CESSENAN-SUR-ORB • CESSERAS • CEYRAS • CLARET • CLERMONT-L'HERAULT • COLOMBIERES-SUR-ORB • COLOMBIERS • COMBAILLAUX • COMBES • COULOBRES • COURNIU • CREISSAN • LE CROS • CRUZY • DIO-ET-VALQUIERES • FAUGERES • FELINES-MINERVOIS • FERRALS-LES-MONTAGNES • FERRIERES-LES-VERRIERES • FERRIERES-POUSSAROU • FLORENSAC • FONTANES • FONTES • FOS • FOUZILHON • FOZIERES • FRAISSE-SUR-AGOUT • GABIAN • GALARGUES • GANGES • GARRIGUES • GIGNAC • GORNIES • GRAISSESSAC • GUZARGUES • HEREPAIN • JONCELS • JONQUIERES • LACOSTE • LAGAMAS • LAMALOU-LES-BAINS • LANSARGUES • LAROQUE • LAURENS • LAURET • LAUROUX • LAVALETTE • LESPIGNAN • LEZIGNAN-LA-CEBE • LIAUSSON • LIEURAN-CABRIERES • LA GRANDE-MOTTE • LA LIVINIERE • LODEVE • LOUPIAN • LUNAS • LUNEL-VIEL • MAGALAS • MARAUSSAN • MARGON • MARSILLARGUES • MAS-DE-LONDRES • LES MATELLES • MAUREILHAN • MERIFONS • MEZE • MINERVE • MONS • MONTADY • MONTAGNAC • MONTARNAUD • MONTBAZIN • MONTBLANC • MONTELS • MONTESQUIEU • MONTOLIERES • MONTOLIEU • MONTPEYROUX • MOULES-ET-BAUCELS • MOUREZE • MUDAISON • MURLES • MURVIEL-LES-BEZIERS • NEBIAN • NEFFIES • NEZIGNAN-L'EVEQUE • NISSAN-LEZ-ENSERUNE • NIZAS • NOTRE-DAME-DE-LONDRES • OCTON • OLARGUES • OLMET-ET-VILLECUCUN • OLONZAC • OUPIA • PAILHES • PARDAILHAN • PAULHAN • PEGAIROLLES-DE-BUEGES • PEGAIROLLES-DE-L'ESCALETTA • PERET • PEZENAS • PEZENES-LES-MINES • PIERRERUE • PINET • PLAISSAN • LES PLANS • POILHES • POMEROLS • POPIAN • PORTIRAGNES • LE POUGET • LE PUJOL-SUR-ORB • PUJOLS • POUSSAN • POUZOLLES • POUZOLS • LE PRADAL • PRADES-SUR-VERNAZOBRE • PREMIAN • LE PUECH • PUECHABON • PUILACHER • PUIMISSON • PUISSALICON • PUISSEGUIER • QUARANTE • RIEUSSEC • RIOLS • LES RIVES • ROMIGUIERES • ROQUEBRUN • ROQUERDONDE • ROQUESSELS • ROSIS • ROUET • ROUJAN • SAINT-ANDRE-DE-BUEGES • SAINT-ANDRE-DE-SANGONIS • SAINT-BAUZILLE-DE-LA-SYLVE • SAINT-BAUZILLE-DE-MONTMEL • SAINT-BAUZILLE-DE-PUTOIS • SAINT-CHINIAN • SAINT-CHRISTOL • SAINT-CLEMENT-DE-RIVIERE • SAINTE-CROIX-DE-QUINTILLARGUES • SAINT-ETIENNE-D'ALBAGNAN • SAINT-ETIENNE-DE-GOURGAS • SAINT-ETIENNE-ESTRECHOUX • SAINT-FELIX-DE-L'HERAS • SAINT-FELIX-DE-LODEZ • SAINT-GELY-DU-FESC • SAINT-GENIES-DE-VARENSAL • SAINT-GENIES-DE-FONTEDE • SAINT-GERVAIS-SUR-MARE • SAINT-GUILHEM-LE-DESERT • SAINT-GUIRAUD • SAINT-HILAIRE-DE-BEAUVOIR • SAINT-JEAN-DE-BUEGES • SAINT-JEAN-DE-CORNIES • SAINT-JEAN-DE-CUCULLES • SAINT-JEAN-DE-FOS • SAINT-JEAN-DE-LA-BLAQUIERE • SAINT-JEAN-DE-MINERVOIS • SAINT-JULIEN • SAINT-JUST • SAINT-MARTIN-DE-L'ARCON • SAINT-MARTIN-DE-LONDRES • SAINT-MATHIEU-DE-TREVIERS • SAINT-MAURICE-NAVACELLES • SAINT-MICHEL • SAINT-NAZAIRE-DE-LADAREZ • SAINT-NAZAIRE-DE-PEZAN • SAINT-PARGOIRE • SAINT-PAUL-ET-VALMALLE • SAINT-PIERRE-DE-LA-FAGE • SAINT-PONS-DE-THOMIERES • SAINT-PONS-DE-MAUCHIENS • SAINT-PRIVAT • SAINT-SATURNIN-DE-LUCIAN • SAINT-SERIES • SAINT-THIBERY • SAINT-VINCENT-DE-BARBAYRARGUES • SAINT-VINCENT-D'OLARGUES • SALASC • LA SALVETAT-SUR-AGOUT • SATURARGUES • SAUSSINES • SAUTEYRARGUES • SIRAN • SORBS • SOUBES • LE SOULIE • SOUMONT • TAUSSAC-LA-BILLIERE • TEYRAN • THEZAN-LES-BEZIERS • TOURBES • LA TOUR-SUR-ORB • TRESSAN • LE TRIADOU • USCLAS-D'HERAULT • USCLAS-DU-BOSC • LA VACQUERIE-ET-SAINT-MARTIN-DE-CASTRIES • VACQUIERES • VAILHAN • VAILHAUQUES • VALERGUES • VALFLAUNES • VALMASCLE • VALROS • VELIEUX • VENDEMIAN • VENDRES • VERARGUES • VERRIERES-DE-MOUSSANS • VIAS • VIEUSSAN • VILLEMAGNE-L'ARGENTIERE • VILLENEUVETTE • VILLESSESSANS • VILLETTE • VILLEVEYRAC • VIOLS-EN-LAVAL • VIOLS-LE-FORT

POURQUOI MA COMMUNE NE SERA PAS RACCORDÉE À HÉRAULT NUMÉRIQUE ?

En raison de leur densité démographique, **57 communes héraultaises** dont Montpellier ont été localisées dans une **zone d'initiative privée**. Ce sont donc des opérateurs privés qui équipent ces communes en Très Haut Débit. Pour les connaître, retrouver la liste sur heraultnumerique.fr.

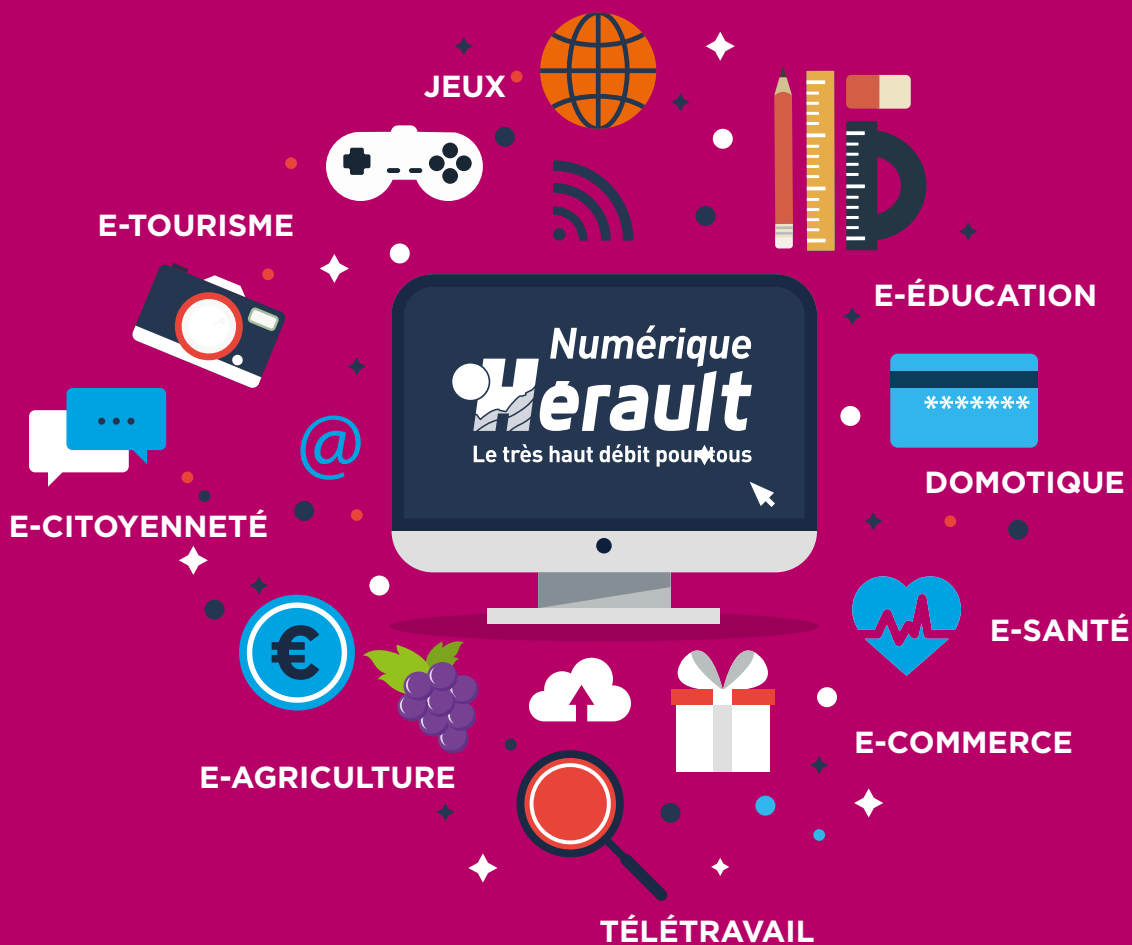
PLUS QU'UN RÉSEAU, HÉRAULT NUMÉRIQUE A POUR AMBITION D'ACCOMPAGNER LES USAGES D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN. AVEC **HÉRAULT NUMÉRIQUE**, LE DÉPARTEMENT POURSUIT ET RENFORCE SON ACTION AU PLUS PRÈS DES HÉRAULTAIS.



“ Ce n'est que le début de l'aventure ! Avec Hérault Numérique, le Département entend mailler, dynamiser et renforcer les formidables potentiels de l'Hérault. Avec la fibre, nous renforçons la qualité de vie dans notre département et favorisons l'attractivité touristique et économique, développons le télétravail, renouvelons les cœurs de nos villages et apportons le maximum de services à toutes les générations... Le Département entend bien soutenir ce développement..”

PIERRE BOULDOIRE

1^{er} Vice-président, délégué général,
délégué aux solidarités territoriales



heraultnumerique.fr

